



## CONVOCATION

à l'Assemblée Générale de l'Association ARA

Cher·es adhérent·es de l'ARA,

Le conseil d'administration de l'ARA a l'honneur et le plaisir de vous inviter à participer à **l'Assemblée Générale** de l'association et à élire vos représentant·es. Cet événement central de la vie associative permet de vous rendre-compte des activités réalisées au cours de la saison. C'est aussi l'occasion d'échanger et de faire le point sur les projets passés et à venir.

**La présence du plus grand nombre d'adhérent·es est indispensable pour la validité de cette assemblée.** Les statuts de l'association spécifient que **les jeunes adhérent·es de l'ARA de moins de 16 ans** peuvent être représenté·es en Assemblée Générale par l'un·e de leurs parents ou tuteur·trices légal·ales

### Déroulé de l'événement

**Samedi 13 avril 2024**, à partir de 16h, au 301 avenue des Nations Unies 59100 Roubaix

- Mot de bienvenue de la présidente
- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Votes sur les rapports et sur le montant de l'adhésion
- Election de nouveaux membres au Conseil d'Administration
- Perspectives et grandes orientations 2024

*La réunion se clôturera par un apéritif convivial et sera suivie de la Fiesta des adhérent·es #3*

Votre voix peut être représentée par un·e autre adhérent·e dans le cas où vous seriez indisponible, à l'aide des pouvoirs ci-joints.

### **PARTICIPEZ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**En tant qu'adhérent·e et usager·e de l'association, vous pouvez postuler au Conseil d'Administration**, et ainsi participer à sa gouvernance, à l'orientation de ses projets et **faire de l'ARA un projet qui vous ressemble**.

Des **sièges** y sont à pourvoir. Le CA est organisé en trois collèges de chacun 6 membres au maximum : membres fondateurs et assimilés (administrateur·trices depuis + de 6 ans), membres usagers (apprenti·es, artistes accompagné·es...) et personnalités qualifiées (adhérent·es disposant de compétences en lien avec les activités de l'association).

Si vous souhaitez vous investir dans cette instance stratégique dans la vie de l'association, vous pouvez présenter votre candidature à l'aide du talon ci-joint et jusqu'à l'ouverture du scrutin.

Les membres du Conseil d'Administration et l'équipe de l'ARA sont à votre disposition pour vous donner des informations complémentaires.

Nous comptons sur votre présence. A bientôt.

Le Conseil d'Administration

**POUVOIR**  
**POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
DU 13 AVRIL 2024

Madame, Monsieur .....

Parent, ou représentant légal de .....

Représentant la structure : .....

ne pourra être présent(e) à **l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ARA** le 13 avril 2024

et donne pouvoir à .....

afin de la/le représenter lors de cette assemblée (3 procurations maximum par adhérent).

Fait à ....., le ..... Signature :

***Talon à remettre à la personne désignée pour vous représenter ou à l'accueil de l'ARA.***

---

**CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Madame, Monsieur .....

Représentant-e légal-e de / ou représentant-e la structure .....

présente sa candidature à l'élection au sein du **Conseil d'Administration de l'ARA**.

Fait à ....., le ..... Signature : .....

***Talon à remettre à l'accueil de l'ARA ou à la personne désignée pour vous représenter.***